

Conseil de Faculté du jeudi 1^{er} décembre 2022

Relevé de décisions

Le Conseil de Faculté réuni le jeudi 1^{er} décembre 2022 a arrêté les décisions suivantes :

1. Adoption du procès-verbal du Conseil de Faculté du 13 octobre 2022
2. Adoption des modifications de la maquette et des droits spécifiques relatives à la préparation de l'examen d'entrée au CRFPA dans le cadre de l'IEJ – année universitaire 2022-2023
3. Adoption de la convention relative à l'organisation de cours au sein des locaux du cabinet d'avocat Bredin Prat dans le cadre des enseignements du Master 2 « Structures et techniques juridiques des affaires » - année universitaire 2022-2023
4. Adoption de la convention relative à l'organisation de cours au sein des locaux de l'Institut de Liaisons des Entreprises de Consommation (ILEC) dans le cadre des enseignements du Master 2 « Droit des affaires » et « Droit international et européen » parcours « Droit de la concurrence et des contrats » - année universitaire 2022-2023

Franck MONNIER
Doyen de la Faculté de Droit et
Science politique

